

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE

SCAN ME


Edition N°1453 du Lundi 16 Février 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

FORUM NATIONAL «JEUNES AMBASSADEURS DE LA MÉMOIRE»



PHOTO : ALGER16

QUAND L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SERT *L'HISTOIRE*

P. 7

SALON DE L'ALGÉRIE 2026



UNE VITRINE DE L'EXCELLENCE ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE À LYON

P. 7

SANTÉ - MAGAZINE



DE L'EAU POUR VIVRE

P. 13

39^e SOMMET DE L'UA

L'UNION AFRICAINE ADOpte LA DÉCLARATION D'ALGER SUR LES CRIMES COLONIAUX

UN TOURNANT POLITIQUE ET MÉMORIEL POUR LE CONTINENT

• LE PRÉSIDENT CHINOIS ANNONCE L'EXONÉRATION DES DROITS DE DOUANE AUX PAYS AFRICAINS

P. 16

LE PRÉSIDENT DU NIGER EN VISITE DE DEUX JOURS À ALGER

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accueilli hier, à l'aéroport international d'Alger, le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le général Abdourahmane Tiani, en visite de fraternité et de travail en Algérie.



UNE NOUVELLE VISION DE L'AVENIR

• ALGER ET NIAMEY VEULENT ACCÉLÉRER LA CONCRÉTISATION DE PROJETS IMPORTANTS

• VERS UN REPOSITIONNEMENT STRATÉGIQUE AU SAHEL

Pp. 3, 4, 5 et 6

saviez-vous

À DESTINATION DU MOYEN-ORIENT ET DE L'ASIE

AIR ALGÉRIE RÉVISE SON PROGRAMME DE VOLS



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a indiqué dans un communiqué avoir révisé son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie dans le cadre de l'optimisation continue de son réseau international.

«Air Algérie engage une nouvelle phase de structuration de son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie», souligne la compagnie, précisant que cette reconfiguration stratégique se traduit par un renforcement ciblé des dessertes vers Amman, Doha et Kuala Lumpur, ainsi que par l'ouverture prochaine d'une nouvelle liaison vers le Koweït. Dans cette dynamique d'allocation optimisée

des capacités, la compagnie procédera à «une réduction maîtrisée de ses fréquences à destination de Dubaï», a-t-elle avancé. Cette évolution s'inscrit dans «une logique d'arbitrage stratégique visant à consolider les axes prioritaires, à renforcer la connectivité régionale et intercontinental et à assurer une meilleure adéquation entre l'offre et les dynamiques de trafic observées sur ces marchés».

Air Algérie a ainsi invité sa clientèle à consulter les horaires actualisés et les éventuelles modifications de programme via ses canaux officiels et l'ensemble de son réseau de distribution, selon la même source.

EN LE NOMMANT COMMISSAIRE DU FESTIVAL INTERNATIONAL «PANORAMA DU CINÉMA»

HAKIM DEKAR DISTINGUÉ PAR LA MINISTRE DE LA CULTURE

L'acteur et comédien Hakim Dekar a été distingué par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en le nommant commissaire du Festival international «Panorama du cinéma», a indiqué samedi dernier le ministère dans un communiqué.

«Poursuivant les engagements pour la wilaya de Constantine, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Benadouda, a supervisé l'installation officielle de M. Hakim Dekar en tant que commissaire du Festival international «Panorama du cinéma», en soutien à l'industrie et à la scène», a précisé le communiqué.

Mme Bendouda a également installé, au Palais de la culture «Mohamed Laïd Al Khalifa», Ahmed Ben Khelaf comme commissaire du festival «Al Aïssawa», préservant ainsi le patrimoine spirituel et musical ancien, a ajouté la même source.



«Ces initiatives viennent mettre en œuvre le programme culturel spécifique à la wilaya visant à redonner à Constantine son éclat et son rayonnement en tant que ville culturelle par excellence, en hommage à l'héritage de ses illustres créateurs», a conclu le communiqué.

AÏN OUSSARA (DJELFA)
40 BLESSÉS DANS

LE RENVERSEMENT D'UN BUS DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Quarante personnes ont été blessées à des degrés divers dans un accident de la circulation survenu dimanche dernier à l'aube sur la RN1, à environ 10 km de la ville d'Aïn Oussara dans la wilaya de Djelfa, a rapporté un communiqué des services de la Protection civile.

La même source a précisé que les équipes d'intervention de l'unité secondaire d'Aïn Oussara de la Protection civile, soutenues par l'équipe de secours du centre avancé de Sekia et les unités secondaires de Had Sahary et d'El Birine, sont intervenues vers 2h22, suite au renversement d'un bus assurant la liaison entre Zelfana et Alger. Le bus avait dérapé de la route puis s'est renversé près de la gare-service Tiba, est-il précisé.

L'accident a fait 40 blessés âgés entre 6 et 70 ans, dont quatre se trouvent dans un état critique, relève le communiqué qui ajoute que les blessés ont reçu les premiers secours sur place, avant d'être transférés à l'hôpital d'Aïn Oussara.

SÉCURITÉ SANITAIRE EN ALGÉRIE L'ANSS MISE SUR L'INNOVATION POUR UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX SOINS

L'Agence nationale pour la sécurité sanitaire (ANSS) a identifié l'accès aux innovations en matière de santé comme une priorité pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité sanitaire, selon son rapport d'activité annuel.

Portée par ses ambitions, l'Agence envisage les prochaines années avec une dynamique de croissance renouvelée et bénéficiaire désormais d'une structure équipée d'instruments toujours plus avant-gardistes. Le rapport indique que «rendre les innovations en santé accessibles reste une priorité».

Fondée en 2020 à l'initiative de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, l'ANSS est dirigée par le Pr Kamel Sanhadji. Elle repose aussi sur «un perfectionnement en compétences

spécifiques et une pratique sur le terrain éprouvée pour continuer ses tâches de service public dans le domaine de la sécurité sanitaire, tout en mettant l'accent sur la culture d'excellence». Elle a souligné, en ce sens, l'importance de la mise en œuvre du projet emblématique qu'est la stratégie nationale de sécurité sanitaire (2025-2030), élaborée pour «concevoir un avenir prometteur pour l'Algérie» et «anticiper les transformations du système de santé, permettant d'établir une offre de soins juste, efficiente et de qualité au profit du citoyen».

Selon l'Agence, la mise en place de cette stratégie se présente comme «une réponse anticipée aux vulnérabilités sanitaires et vise à doter le pays de politiques préventives, sous forme d'interventions et de moyens

indispensables pour identifier et réagir efficacement aux menaces sanitaires émergentes». Concernant ce sujet, le document met l'accent sur la réaction de l'ANSS aux épidémies survenues depuis 2024, à travers «des actions rapides, organisées et soutenues» dans certaines régions du pays. Ces réponses s'insèrent dans un processus d'amélioration qui nécessite un renforcement des actions pour répondre aux défis futurs. Il est souligné que «l'aspiration finale est de fournir une analyse scientifique aux autorités publiques, ainsi qu'aux professionnels de la santé et aux usagers», en mentionnant «les nombreux défis à surmonter, tels que le vieillissement démographique, la pression démographique, l'accélération de l'innovation et les effets

environnementaux». L'ANSS, consciente des défis à relever, «s'est totalement engagée aux côtés des parties prenantes pour soutenir ces changements, défendant une vision claire et ferme en matière de santé publique, en particulier en ce qui concerne le tabagisme et les drogues». L'organisation assure qu'elle est «constamment impliquée au sein de différentes sociétés savantes». À l'heure où les défis sanitaires se multiplient et où l'innovation s'accélère, l'ANSS affirme sa détermination à placer le citoyen au cœur du système de santé, en garantissant un accès équitable aux avancées médicales et en consolidant une culture d'excellence capable de préparer l'Algérie aux enjeux sanitaires de demain.

Amira Benhizia

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-090467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication

Mohamed Bouziane Khadjida

Rédaction

M. B. Khadjida
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité : ALGER 16
5, rue Saïd-Couïa, Algiers Centre
Tél. 020 10 23 68

Siège social : sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité : s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 /
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49 / 020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.agence@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.algerba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algér
SIA (Centre)



LE PRÉSIDENT ABDOURAHAMANE TIANI EN VISITE DE DEUX JOURS À ALGER

UNE NOUVELLE VISION DE L'AVENIR



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accueilli hier, à l'aéroport international d'Alger, le président de la République du Niger, chef de l'État, le général Abdourahamane Tiani, en visite de fraternité et de travail en Algérie.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a tenu des entretiens bilatéraux avec le président de la République du Niger, chef de l'État, au salon d'honneur de l'aéroport international d'Alger, en présence des délégations des deux pays. Ces discussions interviennent dans le

cadre de la visite de fraternité et de travail qu'effectue le président nigérien en Algérie, à la tête d'une importante délégation. Cette visite a pour objectif de renforcer les liens de fraternité, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays frères, et d'examiner les moyens de consolider davantage les relations

bilatérales dans plusieurs domaines d'intérêt commun. Pour rappel, le chef de l'État nigérien effectue ce déplacement à la tête d'une importante délégation, à l'invitation du président de la République, dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de la coopération entre les deux pays. R. N.



PHOTOS : PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

ALGER ET NIAMEY VEULENT ACCÉLÉRER LA CONCRÉTISATION DE PROJETS STRATÉGIQUES

Les relations entre l'Algérie et le Niger connaissent un nouvel élan. Portés par la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du président de la République du Niger, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, les deux pays entendent consolider leurs liens fraternels et accélérer la concrétisation de projets stratégiques au service de leurs intérêts communs et de l'intégration régionale et continentale. C'est dans ce contexte que s'inscrit la visite de fraternité et de travail qu'effectue, à partir de ce dimanche, le président nigérien en Algérie, à la tête d'une importante délégation, à l'invitation du chef de l'État. Cette visite vise à renforcer davantage les relations de coopération et de bon voisinage, dans une dynamique nouvelle fondée sur la valorisation des capacités et des potentialités des deux pays, au bénéfice des peuples algérien et nigérien. Au-delà du volet bilatéral, les entretiens devraient également porter sur des questions politiques liées au continent africain en général et à l'environnement régional en particulier.

UNE COOPÉRATION INSTITUTIONNALISÉE ET MULTIDIMENSIONNELLE
L'Algérie et le Niger entretiennent des relations anciennes, structurées autour d'une commission mixte, élevée par la suite au rang de grande commission mixte, qui couvre l'ensemble des domaines de coopération. Dans ce cadre, le

président de la République a récemment ordonné le retour à Niamey de l'ambassadeur d'Algérie accrédité auprès du Niger, décision intervenue à la suite de la reprise des fonctions de l'ambassadeur nigérien en Algérie. Cette mesure s'inscrit dans une volonté partagée de relancer la consultation politique bilatérale au plus haut niveau et de redynamiser la coopération multiforme entre les deux pays. L'Algérie, forte de son engagement historique en faveur de l'unité africaine, consolide ainsi son rôle d'acteur central de l'intégration régionale.

ÉNERGIE ET PROJETS STRUCTURANTS AU CŒUR DU PARTENARIAT

La coopération énergétique figure parmi les axes majeurs du partenariat. Fin janvier, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a effectué une visite de travail à Niamey, où il a été reçu par le président Tiani. Celui-ci a salué la solidité des relations historiques entre les deux pays, fondées sur la confiance, la solidarité et les valeurs africaines d'unité. Le président nigérien a exprimé le souhait de son pays de bénéficier de l'expertise algérienne, notamment dans les domaines du pétrole et du gaz, en particulier dans le cadre du projet de recherche et d'exploration mené par Sonatrach dans le bassin pétrolier de Kafra. Il a également souligné l'importance stratégique du

projet de gazoduc transsaharien, considéré comme un levier majeur pour le développement économique et social des pays de transit, saluant les efforts déployés par l'Algérie pour sa concrétisation.

SOLIDARITÉ, FORMATION COOPÉRATION SÉCURITAIRE

Les deux pays sont liés par plusieurs projets structurants, notamment dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures, mais aussi à travers le projet de fibre optique, ainsi que des programmes de formation et de renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité nigériennes. La solidarité s'est également traduite par des actions concrètes. En août 2024, l'Algérie a acheminé une aide humanitaire au Niger à la suite d'inondations, et a accordé près de 300 bourses d'études à des étudiants nigériens. Dans un message adressé au président Tebboune à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, le président Tiani avait réaffirmé sa disponibilité à renforcer la concertation et la coopération entre les deux pays. La visite du président nigérien en Algérie s'inscrit ainsi dans la continuité d'une relation fraternelle appelée à se consolider davantage, au service de la stabilité régionale et du partenariat sud-sud.

R. N.

LE PRÉSIDENT ABDOURAHAMANE TIANI EN VISITE DE DEUX JOURS À ALGER

ALGÉRIE – NIGER : UNE VOLONTÉ DE CONSOLIDER UN PARTENARIAT

Entre voisinage géographique et intérêts stratégiques partagés, l'Algérie et le Niger entretiennent depuis plusieurs décennies une relation bilatérale dense, structurée autour de la sécurité, de l'énergie et du développement. Malgré des tensions ponctuelles liées aux recompositions politiques au Sahel, les deux pays affichent aujourd'hui leur volonté de consolider un partenariat jugé essentiel pour la stabilité régionale.

UNE RELATION ANCRÉE DANS LE VOISINAGE SAHARIEN
Frontaliers sur près de 1 000 kilomètres, Alger et Niamey partagent une préoccupation commune : la sécurisation de la bande sahélienne, confrontée aux trafics transfrontaliers et aux groupes armés. La coopération sécuritaire constitue ainsi l'un des piliers historiques de leurs relations, avec des mécanismes de coordination militaire et des échanges réguliers entre responsables des deux pays.

Dans un contexte marqué par les bouleversements politiques au Sahel et la redéfinition des alliances régionales, l'Algérie a réaffirmé son attachement au dialogue et à la stabilité du Niger, privilégiant une approche diplomatique et concertée.

L'ÉNERGIE, MOTEUR DU PARTENARIAT

Au cœur de la coopération économique figure le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), destiné à relier les ressources gazières nigériennes à l'Europe via le Niger et l'Algérie. Ce mégaprojet énergétique, régulièrement relancé lors des rencontres ministérielles tripartites, symbolise l'ambition d'intégration régionale et le rôle stratégique des deux pays dans l'approvisionnement énergétique du continent européen.

Au-delà du gaz, les discussions portent également sur l'exploration et l'exploitation de blocs pétroliers au



Niger, avec la participation d'entreprises algériennes du secteur des hydrocarbures. L'objectif affiché : renforcer les capacités de production nigériennes tout en consolidant la présence économique algérienne au Sahel.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET SOLIDARITÉ

La relation bilatérale ne se limite pas aux hydrocarbures. Alger et Niamey développent des partenariats dans les domaines du commerce, des transports et de la formation. L'Algérie accorde régulièrement des bourses d'études à des étudiants nigériens et apporte un appui technique dans plusieurs secteurs.

Sur le plan humanitaire, Alger a également manifesté sa solidarité à travers des aides alimentaires et médicales lors de périodes de crise, illustrant une dimension sociale souvent moins médiatisée de la coopération.

UN DIALOGUE POLITIQUE RELANCÉ

Après une phase de refroidissement diplomatique liée aux évolutions politiques au Niger et aux dynamiques

régionales, les deux capitales ont récemment multiplié les signaux d'apaisement. Le retour des ambassadeurs et la reprise des échanges officiels témoignent d'une volonté commune de tourner la page des tensions et de relancer les projets en suspens.

Pour les observateurs, la consolidation de l'axe Alger-Niamey demeure stratégique : elle conditionne en partie la stabilité du flanc sud algérien et l'ouverture du Niger vers la Méditerranée.

PERSPECTIVES

À moyen terme, les défis restent nombreux : sécurisation des frontières, financement des grands projets énergétiques, adaptation aux nouvelles alliances sahariennes. Mais les autorités des deux pays semblent déterminées à préserver un partenariat fondé sur le bon voisinage et les intérêts mutuels. Dans un Sahel en recomposition, la coopération entre l'Algérie et le Niger apparaît ainsi comme un levier diplomatique et économique majeur, appelé à jouer un rôle croissant dans l'équilibre régional.

Alger16

GAZODUC TRANSSAHARIEN (FÉVRIER 2025) TROIS ACCORDS SIGNÉS POUR ACCÉLÉRER LA RÉALISATION DU PROJET

L'Algérie, le Nigeria et le Niger ont signé, au mois de février 2025 à Alger, trois accords pour accélérer la réalisation du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), devant permettre l'acheminement du gaz naturel du Nigeria vers, particulièrement, l'Europe, en passant par le Niger et l'Algérie.

Ces accords sont signés à l'occasion de la 4e réunion ministérielle du comité de pilotage de ce chantier, dont les travaux ont débuté en présence des ministres de l'Energie des trois pays.

Il s'agit d'un contrat de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, d'un contrat de compensation et d'un accord de non-divulgation de données (NDA) entre les sociétés d'énergie des trois pays.

Le contrat de mise à jour de l'étude de faisabilité a été signé par le ministre d'Etat, ministre algérien de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, le ministre d'Etat chargé des Ressources pétrolières de la République fédérale du

Nigeria, Ekperikpe Ekpo, et le ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou, en présence du ministre nigérien de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement, Maizama Abdoulaye.

Le contrat de compensation ainsi que l'accord de non-divulgation (NDA) ont été paraphés, quant à eux, par le PDG de la compagnie algérienne des hydrocarbures, Sonatrach, et ses homologues nigérien et nigérien. Ce gazoduc devrait acheminer le gaz du Nigeria jusqu'en Europe en passant par le Niger et l'Algérie, sur 4 200 kilomètres. Le coût de l'investissement est estimé à 13 milliards de dollars et la capacité de l'ouvrage sera de 30 milliards de mètres cubes de gaz par an.

Pour rappel, ces trois accords interviennent après la signature d'un mémorandum d'entente entre les trois pays lors de la troisième session ministérielle autour du TSGP, tenue en juillet 2022 à Alger.

- PROJET DE GAZODUC TRANSSAHARIEN
ABDOURAHAMANE TIANI SALUE LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE

Tout en saluant l'expertise algérienne, notamment dans les domaines de l'industrie pétrolière et gazière, le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, a également exprimé le souhait de son pays de bénéficier de l'expérience et du savoir-faire algériens dans ces secteurs, en particulier à travers le projet de recherche et d'exploration de la société Sonatrach sur le champ pétrolier de la concession de Kafra.

M. Tiani a, par ailleurs, mis en exergue l'importance du projet de gazoduc transsaharien (TSGP), appréciant les efforts de l'Algérie pour sa réalisation en raison de son rôle central dans le soutien au développement social et économique des pays traversés, conclut le communiqué.

- UN DON DE L'ALGÉRIE SONELGAZ PREND EN CHARGE LA RÉALISATION D'UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE AU NIGER

Le Groupe Sonelgaz a annoncé, au mois de février 2025 dans un communiqué, la prise en charge de la réalisation d'une centrale électrique au Niger d'une capacité de 40 mégawatts, en tant que don de l'Algérie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un mémorandum d'entente signé, en février

2025 à Niamey (Niger), par le Groupe public et la société nigérienne d'électricité "Nigelec", en vue de raffermir les relations de coopération et de partenariat entre les deux parties.

Sigé par le Pdg du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, et la directrice générale de "Nigelec", Fati Abarchi, ce document comprend une série de clauses qui définissent les modalités de coopération et de partenariat entre les deux parties, contribuant ainsi à l'ouverture de nouvelles perspectives de développement au service des intérêts communs des deux pays, ainsi qu'au renforcement de leur position économique dans la région", précise le communiqué.

"Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, Monsieur le Président de la République a décidé de faire un don au Niger consistant en la réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40 mégawatts, afin d'aider ce pays à surmonter les difficultés rencontrées en matière de satisfaction des besoins énergétiques des citoyens", a déclaré M. Adjal lors de la cérémonie de signature.

Le projet de partenariat et de coopération entre "Sonelgaz" et "Nigelec" prévoit également "l'accompagnement du projet de développement du réseau de transport et de distribution de l'électricité au Niger, ainsi qu'un soutien en matière de formation, aussi bien en présentiel qu'à distance (en ligne) dans les domaines de la production d'électricité, dont les énergies renouvelables, le transport et la distribution de l'électricité", ajoute la même source.

Cet accord s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités des pays et en concrétisation des conclusions de la rencontre de Monsieur le Président de la République avec le Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances du Niger, en août 2024, visant à relancer les relations économiques entre les deux pays".



PROJET DE GAZODUC TRANSSAHARIEN

VERS LA PHASE DE RÉALISATION

Longtemps perçu comme une ambition stratégique à l'horizon lointain, le gazoduc transsaharien (TSGP) s'impose désormais comme l'un des projets énergétiques les plus structurants de l'espace euro-africain. Lors d'une conférence sur l'intégration économique africaine organisée jeudi dernier à Alger par la Banque d'Algérie et le Fonds monétaire international (FMI), le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Gilberto Pichetto Fratin, a clairement affiché le soutien de Rome au gazoduc transsaharien.

À la croisée des impératifs de sécurité énergétique européenne et des aspirations africaines à la valorisation de leurs ressources naturelles, le mégaprojet gazoduc transsaharien reliant les immenses réserves gazières du Nigeria à la Méditerranée, via le Niger et l'Algérie, franchit aujourd'hui un seuil décisif vers la concrétisation.

Dans un contexte international marqué par la recomposition des flux énergétiques, la guerre en Ukraine, la diversification accélérée des approvisionnements européens et la quête africaine d'intégration régionale, le TSGP apparaît comme une réponse structurelle aux défis contemporains. Il ne s'agit plus seulement d'un corridor gazier, mais d'un instrument géostratégique de stabilité, de développement et de coopération intercontinentale.

La montée en puissance du projet est indissociable du positionnement de l'Italie, qui s'affirme de plus en plus comme un acteur majeur de la nouvelle architecture énergétique méditerranéenne.

S'exprimant avec une clarté diplomatique calculée, le ministre de l'environnement italien a qualifié le TSGP de « techniquement viable et stratégiquement déterminant ». « Ce projet figure parmi les plus importantes infrastructures énergétiques du continent africain », a-t-il affirmé, selon l'agence Nova. M. Gilberto Pichetto Fratin a souligné son rôle clé pour « consolider l'interconnexion énergétique » entre l'Afrique et l'Europe, tout en répondant à la quête croissante de sécurité énergétique des marchés européens.

Ce positionnement ne relève pas d'un intérêt conjoncturel dicté par les tensions actuelles sur les marchés du gaz. Il s'inscrit dans une vision géoéconomique de long terme, celle du « Plan Mattei », porté par le gouvernement de Giorgia Meloni. Cette initiative vise à refonder les relations entre l'Italie et l'Afrique autour d'un partenariat équilibré, fondé sur le développement mutuel, rompant avec une approche



strictement extractive des ressources africaines.

« La coopération avec l'Afrique du Nord est appelée à prendre une importance croissante », a insisté Gilberto Pichetto Fratin, plaidant pour une relation italo-algérienne évoluant vers « une intégration économique et énergétique plus large ». Dans cette perspective, le gaz naturel est envisagé comme une énergie de transition, appelée à coexister avec les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et les technologies bas carbone.

LE FRUIT D'UN PATIENT TRAVAIL DIPLOMATIQUE ALGÉRIEN

Le soutien italien vient couronner un lobbying diplomatique de longue haleine mené par l'Algérie, qui n'a cessé, ces dernières années, de promouvoir le TSGP comme une solution gagnant-gagnant pour l'Afrique et l'Europe. Alger s'est employée à inscrire ce projet dans les nouvelles priorités énergétiques européennes, tout en le présentant comme un vecteur d'intégration régionale et de développement sahéli-saharien.

En mai 2024, le ministre d'État, Mohamed Arkab, déclarait à Sorrente, en Italie, lors de la 3e édition du Forum international sur la stratégie européenne économique et socioculturelle en Méditerranée, que le projet « apportera une grande contribution aux approvisionnements en gaz naturel de l'Europe, et renforcera ainsi la sécurité énergétique de la rive nord de la Méditerranée ».

Cette ligne avait déjà été défendue, en 2023 à Rome, par le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf, qui avait mis en avant la capacité du gazoduc à transporter plus de 25 milliards de mètres cubes de gaz par an vers l'Europe, renforçant « la position de l'Italie en tant que pôle énergétique », tout en soutenant le développement économique et la stabilité dans la région sahéli-saharienne.

Au-delà des déclarations politiques,

le projet connaît désormais une avancée concrète. Lors de la conférence tenue au début du mois en cours à Alger, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, a annoncé une étape déterminante dans le calendrier du TSGP.

« Il y aura prochainement une rencontre au Niger entre les ministres du Niger, du Nigeria et de l'Algérie pour lancer le projet du gazoduc transsaharien et arriver à sa troisième phase, qui est celle de la réalisation », a-t-il révélé. Il a précisé que le projet se trouve actuellement « à la phase finale de l'étude de faisabilité » et pourrait, selon les dernières estimations, transporter plus de 30 milliards de mètres cubes de gaz par an.

Cette accélération est le résultat direct de la signature, en février dernier à Alger, d'une série d'accords contraignants entre les trois pays concernés. Ces textes portent notamment sur la mise à jour de l'étude de faisabilité, les mécanismes d'indemnisation et les clauses de confidentialité, scellant un « engagement ferme » à faire passer le projet du stade conceptuel à celui de l'exécution.

UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR L'EUROPE ET L'AFRIQUE

Pour l'Europe, et en particulier pour l'Italie, le TSGP représente une opportunité stratégique majeure. Il offre une source d'approvisionnement diversifiée, stable et complémentaire au gaz algérien déjà exporté via les gazoducs Transmed et Medgaz, renforçant ainsi la résilience du système énergétique européen face aux chocs externes.

Pour l'Afrique, l'enjeu est tout aussi considérable. Le projet permettra de monétiser une ressource nigériane encore largement brûlée en torchère, générant des revenus substantiels. Il offrira également au Niger des revenus de transit cruciaux, tout en contribuant à l'intégration économique régionale.

Au-delà des chiffres, le TSGP

Il y aura prochainement une rencontre au Niger entre les ministres du Niger, du Nigeria et de l'Algérie pour lancer le projet du gazoduc transsaharien et arriver à sa troisième phase, qui est celle de la réalisation. Le projet se trouve actuellement à la phase finale de l'étude de faisabilité, selon les dernières estimations, il pourrait transporter plus de 30 milliards de mètres cubes de gaz par an.

constitue un puissant levier de développement socio-économique pour les régions traversées, à travers la création d'emplois, le développement d'infrastructures connexes et la stimulation des investissements locaux. Il s'inscrit ainsi dans une logique de stabilisation durable du Sahel, où les enjeux énergétiques, économiques et sécuritaires sont étroitement imbriqués.

Le gazoduc transsaharien n'est donc plus une simple ligne tracée sur une carte stratégique. Porté par une volonté politique tripartite affirmée, soutenu par des partenaires européens clés, notamment l'Italie, et inscrit dans une dynamique internationale favorable, il est en train de franchir le pas décisif de la conception à la réalisation.

À travers ce projet, l'Algérie confirme son rôle de pivot énergétique euro-africain, capable de conjuguer souveraineté nationale, coopération régionale et partenariats stratégiques internationaux. Une position qui place le pays au cœur des nouveaux corridors énergétiques appelés à structurer les relations au Sahel.

G. Salah Eddine

LE PRÉSIDENT ABDOURAHAMANE TIANI EN VISITE DE DEUX JOURS À ALGER

VERS UN REPOSITIONNEMENT STRATÉGIQUE AU SAHEL

Lors de l'émission « Hadith Al-Djazaïr » diffusée samedi dernier sur Al24 News, des experts ont assuré que cette visite traduit un retour assumé à une coopération stratégique entre Alger et Niamey dans un contexte sahélien marqué par des tensions sécuritaires inédites et par une reconfiguration des alliances régionales.

Le président de la République du Niger, le général Abdourahamane Tiani, effectue, les 15 et 16 du mois en cours, une visite de travail en Algérie, à la tête d'une importante délégation, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Selon un communiqué de la présidence algérienne publié samedi dernier, cette visite vise à renforcer les liens de fraternité, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays frères dans le cadre d'une nouvelle dynamique destinée à une exploitation optimale de leurs capacités et de leurs potentialités au profit des peuples algérien et nigérien. Elle constituera également une occasion d'examiner des questions politiques liées au continent africain en général et à l'environnement sahélio-saharien en particulier.

Au-delà de la formule diplomatique, le déplacement du chef de l'État nigérien intervient dans un contexte régional tendu, marqué par des recompositions sécuritaires, énergétiques et géopolitiques profondes.

UNE NORMALISATION ATTENDUE

Pour le Dr Samir Bouaissa, expert en géopolitique, la visite était prévisible malgré les commentaires ayant évoqué une tension entre l'Algérie et certains pays du Sahel.

Selon lui, « la visite était attendue malgré tout ce qui a été dit sur une relation prétendument tendue entre l'Algérie et les États du Sahel, notamment le Niger, le Mali ou le Burkina Faso ». Il nuance immédiatement : « Le Niger, tout comme le Burkina Faso, a toujours constitué une exception. Malgré un certain refroidissement, l'intensité n'a jamais été comparable à celle observée avec le Mali. »

L'expert insiste sur la profondeur historique du lien bilatéral. « Il existe un prolongement historique entre les deux peuples et entre les deux États amis. Il est inconcevable que la relation demeure durablement tendue ou qu'elle débouche sur une rupture diplomatique. »

Il rappelle que plusieurs signaux ont précédé cette visite : déplacement d'un important groupe ministériel algérien dans le domaine de l'énergie, annonce présidentielle d'une



invitation officielle, puis décision de rétablir les ambassadeurs des deux pays. Autant d'étapes qui, selon lui, traduisent « une reprise du dialogue et un retour progressif à des relations normales ».

Pour le Dr Bouaissa, le moment est loin d'être neutre. « Cette visite intervient dans un contexte caractérisé par une crise des relations internationales en général, et par des tensions sécuritaires sans précédent dans la région du Sahel. »

Dans ce cadre, il estime que l'intérêt des deux États est clair : « Il est dans l'intérêt des deux pays d'avoir des relations solides, fondées sur le respect mutuel, mais surtout d'engager une coordination opérationnelle et un partage du renseignement. »

Il est catégorique : « Si l'on devait hiérarchiser les dossiers à l'ordre du jour, le dossier sécuritaire sera le numéro un. »

Pourquoi ? Parce que, selon lui, « l'Algérie a réussi à sécuriser ses frontières et son territoire. Aujourd'hui, la difficulté se situe davantage du côté nigérien ». Dès lors, « le Niger a besoin de l'expertise algérienne, de son soutien et surtout d'un échange d'informations constant ». Pour Bouaissa, le temps est désormais « celui des regroupements pour faire face aux crises les plus complexes, qu'elles soient politiques, militaires, sécuritaires ou économiques ».

TOURNER LA PAGE ET CONSTRUIRE DES PARTENARIATS DURABLES

Le Dr Raed Nadji, analyste politique, lit cette visite sous plusieurs angles. « La première signification est clairement celle de tourner la page des divergences entre l'Algérie et le Niger », explique-t-il. Il rappelle que l'échange d'ambassadeurs et la reprise des activités diplomatiques marquent « le passage d'une phase de simple observation à la construction de partenariats réels et durables ». Pour lui, il y a aussi une dimension continentale : « C'est un

pari sur la capacité des Africains à résoudre leurs propres problématiques sans interventions étrangères. » Une affirmation qui prend tout son sens dans un Sahel où les alliances se redéfinissent.

Le second axe majeur évoqué par le Dr Nadji est énergétique. Il identifie deux volets distincts.

Le premier concerne le projet de gazoduc reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger. « Ce projet peut générer des devises importantes pour le Niger dans un contexte économique fragile marqué par des événements sécuritaires et par la vulnérabilité des structures internes », souligne-t-il.

Selon lui, « cette infrastructure pourrait constituer l'un des véritables piliers de l'économie nigérienne ». Niamey en a pleinement conscience, et la question devrait figurer au cœur des discussions énergétiques.

Le second volet concerne les investissements de Sonatrach au Niger. Le pays, estime Nadji, « a été profondément marqué par des interventions étrangères successives ». Il pourra ainsi privilégier « une coopération avec l'Algérie, loin des polarisations et des influences extérieures, notamment occidentales », en raison de la crédibilité d'Alger dans le secteur énergétique.

L'analyste insiste également sur la dimension logistique. « Niamey traverse une forme d'isolement, qu'il soit politique, sécuritaire ou économique. »

Dans cette configuration, « l'accès naturel vers la Méditerranée passe par l'Algérie ». Il précise : « Tout corridor reliant le Niger au littoral méditerranéen doit transiter par le territoire algérien, surtout dans un contexte régional fluctuant où certains acteurs négocient leurs intérêts au détriment de ceux du Niger. » Selon lui, les autorités nigériennes ont pleinement conscience que l'Algérie représente un partenaire fiable capable de « briser l'isolement logistique » du pays et d'ouvrir un accès structuré aux marchés internationaux.

UNE FRONTIÈRE DE 950 KM : CONTRAINTE OU OPPORTUNITÉ ?

Autre point central : la frontière commune de près de 950 kilomètres. « Côté algérien, la frontière est sécurisée grâce aux capacités de l'État et à la vigilance permanente de l'armée », souligne Nadji. En revanche, « côté nigérien, il existe des vulnérabilités liées à des infiltrations et à une fragilité sécuritaire persistante ».

Dans cette optique, Niamey chercherait « un partenaire sécuritaire crédible ». Mais l'approche ne serait pas uniquement militaire.

L'analyste reprend une équation qu'il juge fondamentale : « La stabilité sécuritaire passe par l'intégration économique. »

Autrement dit, transformer les zones frontalières sensibles en espaces d'échanges commerciaux, développer le commerce bilatéral et créer des zones franches pourront permettre de réduire les tensions.

« Une région perçue aujourd'hui sous l'angle sécuritaire peut devenir demain un espace économique structurant », insiste-t-il.

Enfin, le retrait annoncé de forces étrangères du Niger rebat les cartes sécuritaires.

Dans ce nouveau contexte, Niamey cherche un partenaire fiable pour lutter contre le terrorisme, l'immigration irrégulière et renforcer le développement des zones frontalières ».

La visite présidentielle à Alger apparaît ainsi comme un moment charnière. Entre sécurité, énergie, logistique et souveraineté régionale, elle pourrait redéfinir la relation bilatérale sur des bases stratégiques durables.

Dans un Sahel en recomposition accélérée, Alger et Niamey semblent vouloir substituer à la gestion de crise une logique d'intégration et de coordination. Une évolution qui dépasse le cadre strictement bilatéral et qui pourrait peser sur l'équilibre régional dans les mois à venir.

G. Salah Eddine

FORUM NATIONAL «AMBASSADEURS DE LA MÉMOIRE»

QUAND L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SERT L'HISTOIRE

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tachrifit, accompagné du ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, a supervisé hier, au siège du ministère des Moudjahidine, un forum national destiné aux jeunes «Ambassadeurs de la mémoire».

L'événement s'est articulé autour d'un thème central : « L'utilisation de l'intelligence artificielle et des médias pour raviver la mémoire nationale ». L'objectif était clair : intégrer les technologies modernes dans la préservation de l'histoire et donner aux jeunes les outils nécessaires pour transmettre et valoriser le patrimoine historique de l'Algérie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à consolider la mémoire historique auprès des nouvelles générations, grâce à des approches innovantes qui mêlent numérique, intelligence artificielle et médias interactifs. Lors de son allocution, M. Tachrifit a rappelé que la préservation de la mémoire nationale est « une mission et une responsabilité » essentielle, considérant cette rencontre comme un pont entre la génération de la Révolution et la jeunesse d'aujourd'hui. Il a affirmé : « Mes fils, Ambassadeurs de la mémoire, notre réunion d'aujourd'hui est une preuve que le sang et l'âme des martyrs sont préservés, et que notre rassemblement est un geste de

PHOTO : ALGER16



loyauté envers eux. »

Le ministre a insisté sur l'importance de protéger les droits des martyrs et des combattants de la liberté, qualifiant cet héritage de « sacré » et indélébile. Selon lui, l'intégration de l'intelligence artificielle et des médias constitue une étape cruciale pour protéger la jeunesse contre la désinformation et la distorsion de l'histoire.

M. Tachrifit a insisté sur l'engagement de l'État à protéger les droits des martyrs et des combattants de la liberté comme un héritage sacré qui ne connaît pas de prescription. L'orateur a souligné que le choix de cette journée, de cette date et de ce sujet, qui relève de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des médias pour raviver la mémoire nationale, constitue une étape très importante et joue un rôle essentiel dans la protection de la « génération de demain » contre les contenus numériques susceptibles de

déformer les références historiques et les constantes nationales.

LA DIMENSION SYMBOLIQUE

De son côté, M. Hidaoui a mis en avant la dimension symbolique et historique de cette rencontre, soulignant qu'elle constitue un jalon pour reconnecter les jeunes à leur héritage et aux sacrifices des martyrs. « C'est une passion qui nous unit tous – une passion d'amour et une passion pour la défense de la mémoire nationale et de l'histoire algérienne », a-t-il affirmé. Il a également insisté sur l'importance de rendre la mémoire nationale vivante dans l'espace numérique, grâce à des projets interactifs et créatifs. « Ces jeunes sont les porteurs du flambeau de l'histoire et les premiers à croire en ce projet, se dressant fièrement pour défendre la patrie et leur histoire authentique », a-t-il ajouté.

Parmi les annonces marquantes, M.

Hidaoui a révélé la mise en place, après le mois de Ramadan, d'un projet inédit, le « Train de la mémoire vers Gara Djebilet », qui permettra à d'anciens moudjahidine de découvrir la région, ses richesses et son histoire. La réunion a rassemblé des membres de la famille révolutionnaire,

des responsables, des experts et des acteurs des médias et des technologies. Elle a mis en avant l'importance de développer des contenus numériques et médiatiques de haute qualité, au service de la mémoire nationale et de la culture de reconnaissance envers la glorieuse histoire de l'Algérie. La réunion a rassemblé des membres de la famille révolutionnaire, ainsi qu'un certain nombre de responsables, d'experts et d'acteurs des secteurs des médias et des technologies. Elle a permis de mettre en avant l'importance d'intégrer les efforts visant à développer des projets numériques et des contenus médiatiques de haute qualité, au service de la mémoire nationale et contribuant à une culture de reconnaissance et d'appréciation de la glorieuse histoire de l'Algérie.

Abir Menasria et Amira Benhizia

SALON DE L'ALGÉRIE 2026

UNE VITRINE DE L'EXCELLENCE ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE À LYON

La conférence de lancement du Salon de l'Algérie 2026 s'est tenue, hier, au Palais des expositions des Pins-Maritimes (Safex) à Alger, en présence de Hadj Tahar Boulenouar, président de l'association et initiateur du Salon, et de Noureddine Guesmi, commissaire du Salon. Cette rencontre a permis de présenter le programme complet de la prochaine édition, de dévoiler les exposants et sponsors phares et d'annoncer les animations culturelles prévues. L'événement vise à renforcer la visibilité de l'Algérie à l'international, promouvoir l'entrepreneuriat local et créer des opportunités économiques concrètes avec les Algériens établis à l'étranger. Organisé par le CAFAF, le Salon se veut une vitrine de l'excellence algérienne, couvrant les secteurs de l'industrie, de l'agroalimentaire, de l'artisanat, de l'immobilier, du tourisme, du commerce, de la culture et des services. M. Boulenouar a souligné le rôle central du Salon pour l'économie et la culture algériennes. « Le Salon de l'Algérie à Lyon est devenu un outil incontournable pour nos entreprises à l'étranger. Il permet de créer des partenariats, de renforcer les liens avec les Algériens établis à l'étranger et de promouvoir nos produits locaux sur les marchés internationaux. Cette édition 2026 est une nouvelle étape pour montrer la force économique et culturelle de notre pays. »



les producteurs, artisans et start-up, tout en renforçant les liens entre les Algériens établis à l'étranger et l'économie nationale. Le Salon de l'Algérie 2026 se tiendra prochainement à la LDLC Arena de Lyon, sur une surface totale de 15 000 m², dont 3 000 m² dédiés à la restauration, et réunira plus de 220 exposants. Les organisateurs attendent entre 50 000 et 70 000 visiteurs sur trois jours. L'événement couvrira l'industrie, l'agroalimentaire, l'immobilier, le tourisme, l'artisanat, le commerce, la culture et les services.

Le programme prévoit des conférences thématiques animées par des experts, des rencontres B2B pour développer des partenariats, ainsi qu'un village entrepreneurial dédié à l'innovation et aux initiatives émergentes. Les visiteurs pourront également découvrir des espaces culturels et de restauration, offrant une immersion dans le patrimoine et la créativité algériennes.

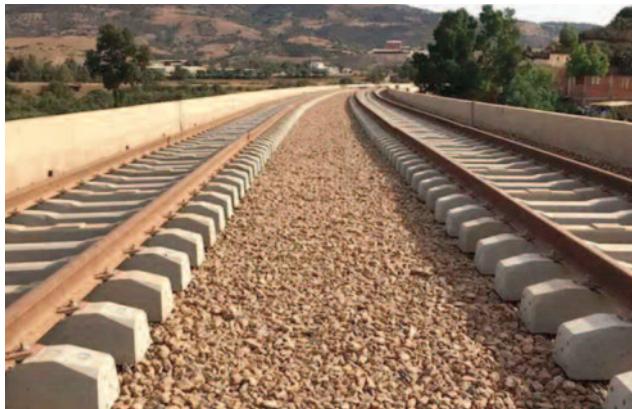
Soutenu par des partenariats public-privé et des acteurs privés de référence, et sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, le Salon vise à diversifier l'économie nationale, promouvoir l'exportation hors hydrocarbures et valoriser l'image de l'Algérie sur les scènes européenne et mondiale. Le Salon de l'Algérie 2026 promet d'être une expérience complète, alliant innovation, culture et opportunités économiques. Les déclarations de Hadj Tahar Boulenouar et de Noureddine Guesmi confirment que cet événement sera un outil majeur pour promouvoir le savoir-faire algérien et renforcer les liens économiques et culturels avec la diaspora.

Cheklat Meriem

LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE EST ADOPTER UN PROGRAMME DE TRAVAIL SPÉCIAL DURANT LE RAMADAN

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a donné, samedi dernier à El-Tarf, des directives précises aux responsables concernés pour l'élaboration d'un «programme de travail spécial Ramadan» visant à accélérer l'avancement du projet de la ligne ferroviaire est sur 28 km traversant la wilaya.

Lors de sa visite sur le chantier de la ligne de contournement de Dréan, où il a observé les opérations de soudage et d'installation des rails, le ministre a exhorté les gestionnaires à « concevoir un programme spécial pour le mois prochain de Ramadan, en mettant en place un système basé sur des équipes tournantes dans le but d'augmenter la cadence des travaux et d'assurer la ponctualité



des délais pour cette initiative structurante ». M. Djellaoui a également rappelé l'envergure du projet de dédoublement, de modernisation et d'amélioration du parcours de la ligne minière est, longue de 422 km, reliant la mine de Blad El-Hadba dans la wilaya de

Tébessa à Annaba. Il a souligné que ce chantier « demande plus d'efforts, de détermination et de collaboration entre les entreprises de réalisation, étant donné que c'est une ligne ferroviaire significative dont l'importance économique et stratégique est indéniable ».

Au cours de sa tournée, le ministre a visité la municipalité de Chihani pour constater les importants travaux de terrassement et le projet de construction d'un pont ferroviaire supérieur de 200 m de long. Il a également inspecté une structure technique au point kilométrique (PK) 29 et les travaux d'installation du ballast au PK 31+000. Se félicitant de « l'accélération du rythme des travaux » par rapport à sa précédente visite, il a insisté sur la nécessité de maintenir cette cadence malgré des conditions climatiques défavorables. Le ministre a enfin souligné l'importance d'« améliorer la collaboration entre les divers acteurs pour assurer que le projet soit terminé dans les temps prévus ».

Après El-Tarf, Abdelkader Djellaoui devait se rendre dans les wilayas de Guelma et Souk-Ahras afin d'évaluer sur place l'avancement du projet de doublement, de modernisation et d'ajustement de la ligne minière est.

Abir Menasria

EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA ET DÉVELOPPEMENT DE LA LIGNE MINIÈRE EST UN DÉFI NATIONAL

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a souligné que l'extension prévue du port phosphatier, ainsi que le développement et la modernisation de la ligne minière est représentent « une priorité essentielle et un enjeu national ». Lors d'une visite de contrôle et de travail au port d'Annaba, le ministre, accompagné du wali Abdelkrim Lamouri et des dirigeants locaux, a mis en avant l'importance de la progression des travaux d'élargissement de cette installation, y compris la construction d'un quai minéralier dans le cadre du projet intégré du phosphate. Il a assuré que l'Etat « lésinera sur aucun effort pour garantir la réalisation de ces projets essentiels dans les délais prescrits ». M. Djellaoui a souligné que cette infrastructure fondamentale « représente le pivot de la stratégie visant à diversifier l'économie nationale », avant de mettre en avant « l'impératif de rassembler les ressources nécessaires et de réunir tous les moyens humains et matériels », tout en insistant sur l'institution d'un système de travail ininterrompu pour assurer la continuité des travaux, de jour comme de nuit, y compris pendant le mois sacré.

Dans un cadre similaire, le ministre a présidé, à la résidence du wali, une rencontre technique élargie avec les directeurs des entreprises nationales d'exécution et le partenariat international, afin de suivre l'avancement des travaux.

Durant cette rencontre, il a souligné que tous les participants sont « continuellement soutenus par le gouvernement » et a plaidé pour « un renforcement de la coordination sur le terrain », tout en assurant que les échéances contractuelles de livraison du projet « symbolisent un engagement solide et non négociable ».

Au cours de la seconde phase de son déplacement dans la wilaya, M. Djellaoui a examiné les travaux de modernisation et de dédoublement de la ligne minière est Annaba-Blad El-Hadba (Tébessa), faisant une pause au point kilométrique (PK) 4+600, où il a observé l'installation du ballast.

Il a constaté sur le terrain que l'avancement de cette infrastructure ferroviaire représente « un défi technique par excellence, tant en termes de technologie que de délais », et constitue « une priorité essentielle en raison du lien entre le projet et le programme intégré du phosphate, moteur des

exportations hors hydrocarbures ». Le ministre a insisté auprès des dirigeants d'entreprises de construction et des bureaux d'études sur « l'importance d'adopter une attitude responsable et rigoureuse dans la mise en œuvre », notant que le contrôle sera « fréquent afin de garantir la livraison de cette ligne ferroviaire essentielle dans les délais impartis ».

Il est important de souligner que le projet d'élargissement du port permettra l'accostage de grands navires, transformant ainsi la wilaya d'Annaba en une plateforme logistique mondiale, susceptible d'attirer les plus grandes compagnies maritimes internationales, tout en renforçant la compétitivité des produits miniers sur les marchés internationaux. Lors de son déplacement professionnel dans la wilaya d'Annaba, M. Djellaoui a lancé une vaste initiative nationale de reboisement visant à planter cinq millions d'arbres à travers le pays. Il a précisé que l'intégration d'une dimension écologique dans les grands projets fait partie de la stratégie gouvernementale pour construire une Algérie plus verte et réaliser un renouveau industriel respectueux de l'environnement.

Amira Benhizia

EN PRÉVISION DU MOIS SACRÉ LA PROTECTION CIVILE APPELLE À LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

À l'approche du mois sacré de Ramadan, la Direction générale de la Protection civile a lancé, samedi dernier, un appel à la prudence pour tous les citoyens. Dans un communiqué, elle insiste sur l'importance d'adopter les mesures de prévention pour éviter les accidents de la route, les incidents domestiques et d'autres risques qui, chaque année, entraînent des pertes humaines et matérielles importantes. En matière de sécurité routière, la Protection civile alerte sur les dangers de la conduite imprudente et du non-respect du code de la route, particulièrement avant l'heure de la rupture du jeûne et tôt le matin. Elle souligne que la vitesse excessive, la fatigue due au jeûne et la somnolence

au volant augmentent significativement le risque d'accidents, notamment chez les conducteurs de bus, taxis et poids lourds. La Protection civile recommande donc aux automobilistes de respecter strictement le code de la route, d'éviter les dépassements dangereux, de maintenir une distance de sécurité et de faire des pauses régulières en cas de fatigue. Il est également conseillé de ne pas conduire plus de trois heures consécutives et de veiller à l'entretien régulier des véhicules. Les conducteurs de deux-roues doivent, quant à eux, porter un casque de protection. Concernant les accidents domestiques, l'accent est mis sur les risques de brûlures et d'intoxications, notamment pour les femmes et les enfants, en raison d'une

mauvaise utilisation ou d'un stockage inappropriate des produits chimiques et détergents. La Protection civile recommande le port de gants et de vêtements de protection, ainsi que le rangement des produits dangereux hors de portée des enfants. Elle rappelle également que les liquides bouillants, l'huile de friture et les plats chauds représentent des dangers importants, en particulier dans la cuisine ou la salle à manger. La Protection civile met en garde contre les intoxications alimentaires, souvent liées au non-respect des conditions de conservation des aliments, à la rupture de la chaîne du froid, au mauvais stockage ou à la vente sur la voie publique. Il est recommandé de s'approvisionner uniquement auprès

de points de vente autorisés et de respecter les normes d'hygiène et de conservation.

En cas d'accident ou d'incident, il est impératif de contacter immédiatement la Protection civile au 14 ou au numéro vert 1021, en précisant le type de risque, le nombre de victimes et l'adresse exacte, pour garantir une intervention rapide et efficace.

À l'approche du mois sacré, la prudence ne doit pas être reléguée au second plan face aux habitudes et à la précipitation. Respecter les règles de sécurité, sur la route comme à la maison, reste le moyen le plus sûr de préserver des vies et de faire du Ramadan un temps de recueillement et de sérénité, loin des drames évitables.

Cheklat Meriem

ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS PROJETS STRATÉGIQUES

LE RÔLE DU SECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS **MIS EN AVANT**

Lors d'une rencontre à Tindouf, samedi passé, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab, a souligné l'importance de son ministère dans le soutien aux grands projets stratégiques et la formation de compétences qualifiées au niveau national.

Lors d'une déclaration à la presse, au cours de la cérémonie de clôture de la Semaine d'intégration des stagiaires spécialisés dans les mines, qui s'est déroulée le premier jour de sa visite d'inspection dans la wilaya, la ministre a précisé que cet événement, organisé par la wilaya de Tindouf, a rassemblé plus de 160 stagiaires et superviseurs originaires des wilayas d'Oum El-Bouaghi, Constantine, Tébessa et Tindouf. Elle a créé un forum d'échange d'expériences et de consolidation de la collaboration et de la complémentarité entre les centres de formation professionnelle à l'échelle nationale. La ministre a souligné que l'organisation de cette semaine de formation s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur pour soutenir la dynamique croissante du domaine minier, en particulier l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, située dans la wilaya de



Tindouf, qui revêt une importance structurante à l'échelle nationale. Mme Arhab a insisté sur le fait que « la mise en valeur du récent développement minier du pays, qui traduit les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, exige un investissement dans le capital humain, vu comme le fondement essentiel pour générer de la valeur ajoutée ». Elle a également rappelé l'importance d'améliorer la collaboration entre le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle et celui des mines dans le but de garantir la formation d'une

force de travail qualifiée capable de soutenir les projets stratégiques. Lors d'un discours prononcé devant les stagiaires, la ministre a mis l'accent sur la valeur des connaissances acquises au cours de cette semaine de formation, la désignant comme « un premier pas vers une carrière professionnelle pleine de promesses ».

Elle a encouragé la poursuite du

développement des compétences pour « aider à bâtir une Algérie robuste et productive, grâce à ses compétences et sa jeunesse ».

Elle a aussi profité de cette occasion pour saluer le rôle des divers intervenants qui ont contribué à la réalisation de cet événement, y compris les autorités locales, les responsables des centres de formation professionnelle et universitaires, ainsi que les dirigeants du secteur dans les wilayas impliquées. Elle a réaffirmé l'importance de continuer ces initiatives qui favorisent l'insertion des jeunes dans d'importants projets nationaux.

Il convient de mentionner que la ministre en charge de la Formation et de l'Enseignement professionnels poursuit son déplacement dans la wilaya de Tindouf. Le programme du premier jour a également inclus une interaction avec les formateurs de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle (INSFP) Mohamed-Merzougui.

Au-delà des mines et des projets industriels, c'est tout un écosystème de savoir-faire et de leadership qui se met en place, posant les bases d'un avenir où le capital humain devient le moteur essentiel de la prospérité du pays.

Abir Menasria

FORMATION PROFESSIONNELLE

PLUS DE 285000 NOUVEAUX STAGIAIRES ONT REJOINT LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

Plus de 285.000 nouveaux stagiaires et apprentis, dans les différents modes de formation, ont rejoint, hier, les établissements de formation à travers le territoire national dans le cadre de la rentrée de la formation professionnelle session février 2026, a-t-on appris auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Ils ont rejoint les établissements de formation dans les différents modes de formation, en tête desquels la formation par apprentissage, la formation présentielle et la formation à distance, en sus de la formation en cours du soir et la formation destinée aux personnes à besoins spécifiques, précise-t-on de même source. En prévision de ce rendez-vous, pour lequel le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a mobilisé tous les moyens nécessaires, de nouvelles spécialités ont été intégrées aux programmes de formation dans certaines wilayas, à l'instar de l'analyse de données et de l'installation et la maintenance de panneaux solaires. Pour rappel, le ministère a adopté le Référentiel national des formations et des compétences, qui remplace la nomenclature nationale de la formation professionnelle qui englobait plus de 400 spécialités couvrant 23 branches professionnelles. Le secteur se



concentre sur les branches professionnelles correspondant à des secteurs jugés "prioritaires", tels que l'agriculture, l'industrie, le numérique, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme et l'hôtellerie, l'eau et l'environnement, ainsi que les énergies renouvelables, selon les exigences du monde de l'emploi et conformément aux besoins exprimés par les entreprises en terme de main-d'œuvre qualifiée. Pour ce qui est des structures pédagogiques, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels compte plus de 1.100 établissements de formation répartis sur plusieurs wilayas, dont des Instituts nationaux spécialisés et des Centres de formation professionnelle, ainsi que 18 Centres d'excellence créés en partenariat avec les opérateurs économiques dans les domaines techniques et industriels.

APS





ALGER16,
le quotidien
du Grand Public



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

MANAL HADLI ANNONCE SON DIVORCE «UN MESSAGE DE DIGNITÉ ET DE COURAGE»

La chanteuse algérienne Manal Hadli a surpris ses abonnés en annonçant officiellement son divorce, quelques mois seulement après son mariage. Dans une story publiée sur ses réseaux sociaux, l'artiste a choisi la transparence, affirmant vouloir être « sincère » avec son public. Dans son message, elle souligne que « le divorce n'est pas une honte », estimant que l'erreur serait plutôt de rester dans une situation où l'on ne se sent ni respecté ni à sa place. Elle a également insisté sur l'importance pour une femme de se sentir en paix avec elle-même et de faire preuve de courage lorsqu'une décision difficile s'impose.

« Ma dignité passe avant tout et mon confort psychologique est plus important que l'image devant les gens », a-t-elle écrit dans des propos qui ont rapidement suscité de nombreuses réactions. Suite à cette annonce, les messages

de soutien se sont multipliés. De nombreux internautes ont salué son courage et sa maturité, mettant en avant son choix d'assumer publiquement cette étape de sa vie. D'autres ont rappelé la pression sociale qui entoure encore le divorce, notamment lorsqu'il concerne une personnalité publique.

L'artiste n'a pas évoqué les raisons de cette séparation, préférant préserver sa vie privée. Une posture qui reflète une volonté claire : tourner la page avec discrétion, tout en adressant un message fort sur la dignité et l'estime de soi.

À travers cette annonce, Manal Hadli ouvre aussi un débat plus large sur la perception du divorce dans la société et sur la nécessité de normaliser les choix personnels lorsqu'ils sont guidés par le respect de soi.



UN HEUREUX ÉVÉNEMENT EN PERSPECTIVE SALOMY RAHI ANNONCE SA GROSSESSE

L'influenceuse algérienne Salomy Rahi a partagé une grande nouvelle avec sa communauté : elle est enceinte de cinq mois. À travers une série de photos publiées sur les réseaux sociaux, la jeune femme apparaît rayonnante, dévoilant son baby bump dans un décor naturel et romantique. Sur les clichés, on la découvre aux côtés de son époux dans une ambiance douce et chaleureuse. Elle tient également une échographie et un petit panier symbolique, laissant transparaître toute l'émotion de cette étape importante de sa vie.

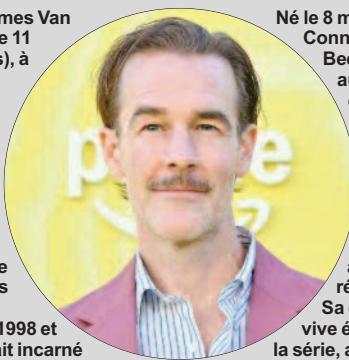
À peine l'annonce publiée, les messages de félicitations et de bénédictions ont afflué. Fans et personnalités ont exprimé leur joie, souhaitant à la future maman une grossesse sereine et pleine de santé.

Très suivie pour son lifestyle et ses partages personnels, Salomy Rahi franchit aujourd'hui une nouvelle étape, qu'elle semble vivre avec beaucoup de bonheur et de gratitude. Reste à savoir si elle révélera prochainement le sexe du bébé, un suspense qui tient déjà sa communauté en haleine.



DÉCÈS DE JAMES VAN DER BEEK, INOUBLIABLE HÉROS DE DAWSON CREEK

L'acteur américain James Van Der Beek est décédé le 11 février à Austin (Texas), à l'âge de 48 ans, des suites d'un cancer colorectal. Sa disparition marque la fin d'une figure emblématique de la télévision des années 1990 et 2000. Révélé au grand public grâce à son rôle de Dawson Leery dans la série culte Dawson Creek, diffusée entre 1998 et 2003, le comédien avait incarné toute une génération d'adolescents à travers un personnage sensible et romantique. Le succès international de la série en avait fait une icône de la pop culture, même si cette image lui a longtemps collé à la peau.



Né le 8 mars 1977 dans le Connecticut, James Van Der Beek s'était d'abord illustré au théâtre avant de connaître une notoriété fulgurante à la télévision. Malgré plusieurs apparitions au cinéma et dans d'autres productions télévisées, il restera associé au rôle qui l'a révélé. Sa disparition suscite une vive émotion chez les fans de la série, aujourd'hui redécouverte par une nouvelle génération via les plateformes de streaming. Un acteur, un visage, une époque : avec lui s'éteint une page marquante de la fiction télévisée américaine.

HANNA MANSOUR ACCUSE LA SÉRIE EL'KHAZANA DE LUI AVOIR VOLÉ SON CONCEPT

La créatrice de contenu et actrice Hanna Mansour a récemment pris la parole pour dénoncer ce qu'elle considère comme une appropriation de son concept par la série El'Khazana.

Dans des publications partagées sur les réseaux sociaux, l'influenceuse affirme que plusieurs éléments du projet reprennent directement son univers créatif. Elle évoque notamment la similitude du nom avec sa marque, ainsi que des détails liés aux personnages et à l'identité visuelle. « Même nom que ma marque, même nom que le personnage de ma série... Quelle coïncidence ! », écrit-elle, laissant entendre qu'il ne s'agirait pas d'un hasard. L'affaire a rapidement flamboyé les réseaux sociaux.

Entre soutien massif à Hanna Mansour et appels à la prudence, le débat porte désormais sur la protection des idées et des concepts dans l'industrie audiovisuelle et digitale algérienne. À ce stade, aucun communiqué officiel n'a été publié par l'équipe de la série pour répondre aux accusations.

Au-delà de cette affaire, cette controverse relance la question de la propriété intellectuelle et des limites entre inspiration et reproduction dans le paysage créatif algérien.

L'évolution de la situation dépendra désormais d'éventuelles clarifications publiques ou d'une démarche légale des parties concernées.



www.alger16.dz
f Alger16 quotidien





DE L'EAU POUR VIVRE

L'EAU EST LE MILIEU ORIGINE D'OÙ SONT ISSUES LES PREMIÈRES FORMES DE VIE.

L'eau est effectivement indispensable à la vie et à l'équilibre du corps, et les repères que vous citez sont globalement cohérents avec les recommandations actuelles, mais on peut les préciser et les nuancer.

Rôles de l'eau dans l'organisme

- L'eau assure le transport des nutriments, de l'oxygène et des hormones dans le sang et le liquide interstitiel, et permet l'élimination des déchets par les reins, la sueur et les poumons.
- Elle participe au maintien de la température corporelle grâce à la transpiration, à l'évaporation par la peau et à la vapeur d'eau expirée, mécanismes qui évacuent la chaleur produite par le métabolisme.
- Chez l'adulte, l'eau représente environ 50 à 70% du poids corporel, avec des pourcentages plus élevés chez le nourrisson et plus faibles chez la personne âgée, ce qui explique leur plus grande sensibilité à la déshydratation.

Pertes d'eau quotidiennes et apports

- En conditions normales, un adulte perd environ 1 à 1,5 litre d'eau par l'urine, 0,5 à 1 litre par la transpiration et l'évaporation cutanée, et 0,3 à 0,6 litre par la respiration, plus une petite quantité dans les selles.
- Au total, cela représente souvent autour de 2 à 2,5 litres de pertes par jour chez un adulte sédentaire dans un climat tempéré, ce qui correspond aux apports conseillés (boissons + eau des aliments).
- Une activité physique importante, la chaleur, la fièvre, les vomissements ou la diarrhée peuvent faire monter ces pertes de plusieurs litres supplémentaires par jour, ce qui impose d'augmenter nettement les apports hydriques.

Combien boire par jour ?

- Les agences de santé (EFSA, ANSES, OMS) recommandent en général une apport total d'environ 2 litres par jour pour les femmes et 2 à 2,5 litres pour les hommes (toutes sources confondues : boissons + aliments).
- Sur ce total, l'alimentation solide apporte en moyenne 20 à 30% de l'eau (environ 0,5 à 1 litre par jour selon la richesse en fruits, légumes, yaourts, etc.), le reste devant être couvert par les boissons (souvent 1 à 1,5 litre par jour, voire davantage si besoin).
- Le calcul que vous citez (soustraire 20 kg au poids, multiplier par 15, puis ajouter 1 500) est une règle pratique utilisée dans certains documents de vulgarisation, mais ce n'est pas une formule « officielle » internationale ; il donne toutefois des ordres de grandeur cohérents pour un adulte de taille moyenne.

Ajuster selon la situation

- En cas de sport ou de travail physique, on conseille souvent de boire environ 400 à 800 ml d'eau par heure d'effort, en fractionnant les prises toutes les 15 à 20 minutes, la quantité exacte dépendant de la sudation et de la température.
- Par fortes chaleurs, lors de fièvre, de diarrhée ou chez la femme enceinte/allaitante, les besoins peuvent augmenter jusqu'à 3 litres par jour ou plus, à adapter à la soif, au poids et aux pertes observables (sueur, diarrhée, urines peu abondantes et foncées).

Signes de déshydratation et risques

- Une perte d'environ 2% du poids corporel en eau suffit à diminuer les performances physiques et cognitives et à provoquer fatigue, maux de tête, sensation de soif et bouche sèche.
- Des pertes plus importantes peuvent entraîner vertiges, hypotension, confusion, et au-delà de 10% du poids corporel, le risque de troubles graves (état de choc, coma) est très élevé ; non corrigée, la déshydratation sévère peut être fatale.
- La soif est

effectivement un signal tardif, surtout chez les personnes âgées, chez qui le réflexe de soif est diminué ; on recommande donc de boire régulièrement au cours de la journée, sans attendre d'avoir soif.

• La couleur des urines est un repère simple : des urines claires et abondantes traduisent en général une hydratation correcte, tandis que des urines foncées et peu abondantes évoquent un manque d'apport hydrique (hors maladie rénale ou prise de certains médicaments).

Eau des aliments

- Les fruits et légumes contiennent entre 80 et 95% d'eau pour les plus riches (salades, concombres, tomates, melons, agrumes), ce qui en fait une source importante d'hydratation.
- Les laitages comme le yaourt ou le lait sont également très riches en eau (environ 85 à 90%), tandis que la viande et le poisson en contiennent en général 60 à 75%.
- Le pain, les fromages à pâte dure, les céréales sèches (riz, pâtes, semoule) et les fruits secs ont une teneur en eau beaucoup plus faible (souvent entre 10 et 40%), et les matières grasses (huiles, beurre) ou le sucre presque aucune.

Autres boissons : intérêt et limites

- L'eau (du robinet ou en bouteille) reste la boisson de base recommandée, car elle hydrate sans apporter de calories ni de sucres ; les autorités de santé conseillent qu'elle soit la boisson consommée majoritairement au quotidien.
- Les boissons sucrées (sodas, nectars, boissons énergisantes, thés glacés, jus de fruits industriels) apportent de l'eau mais aussi beaucoup de sucres simples, ce qui favorise la prise de poids, le diabète de type 2 et les caries ; il est généralement conseillé de les limiter fortement.
- Pour les jus de fruits, de nombreuses autorités recommandent de ne pas dépasser un petit verre par jour et de privilégier le fruit entier ou un jus frais occasionnel plutôt que les jus industriels riches en sucres libres.
- Les boissons caféinées (café, thé, colas) contribuent à l'apport hydrique, mais la caféine a un léger effet diurétique chez certaines personnes ; on conseille souvent de les consommer avec modération et d'accompagner chaque tasse de café ou de thé d'un peu d'eau, surtout chez les personnes à risque de déshydratation.
- L'alcool perturbe fortement la régulation de l'eau et favorise la déshydratation via un effet diurétique marqué ; il ne doit pas être considéré comme une boisson d'hydratation et doit rester très limité.

Si vous voulez, vous pouvez me donner votre âge, votre poids, votre niveau d'activité et le climat où vous vivez (par exemple : bureau, sport 3 fois/semaine, climat chaud), et je pourrai estimer de façon plus personnalisée la quantité d'eau à viser par jour.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU
021.67.16.16/ 67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSAOUI
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/ 58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/ 62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/ 73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/ 73.83.67

SNTR
021.54.60.00/ 54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...
à 300 DA seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

BASKET-BALL - NBA

CHRIS PAUL À LA RETRAITE

Voilà, c'est terminé. À 40 ans, Chris Paul avait annoncé en novembre dernier qu'il mettrait un terme à sa carrière à l'issue de la saison.

Mais les événements se sont accélérés. De retour l'été dernier chez les Clippers, où il avait déjà évolué entre 2011 et 2017, le double champion olympique a rapidement été écarté des plans, avant d'être transféré à Toronto Raptors, la semaine passée. La franchise canadienne

n'envisageait toutefois pas de l'intégrer à sa rotation et vendredi dernier, la décision est tombée : « CP3 » a été libéré.

Dans la foulée, le deuxième meilleur passeur de l'histoire de la NBA (12 552 passes décisives), derrière John Stockton (15 806), a officiellement sa retraite à travers un long message publié sur les réseaux sociaux. « Ça y est ! Après plus de 21 ans, je quitte le basket. En écrivant ces lignes, j'ai du mal à exprimer ce que je ressens... Pour une fois, je n'ai pas la réponse », confie-t-il avec émotion, se disant « rempli de joie et de gratitude ».

Il rappelle avoir consacré plus de la moitié de sa vie à la ligue nord-américaine : « Trois décennies en NBA... C'est fou d'y penser ! » Son dernier match remonte au 1er décembre, à Miami, lors d'une défaite 140-123.

Paul évoque ensuite la chance d'avoir vécu de sa passion, malgré les

exigences et les épreuves : « Le leadership n'est pas fait pour les âmes sensibles. Certains vous apprécieront, d'autres non. Mais mon objectif et mes intentions ont toujours été sincères. Et j'adore la compétition ! »

Il revient sur les moments marquants de son parcours : ses débuts avec son père, son match à 61 points au lycée en 2002 après la disparition de son grand-père, les blessures et les défis. « Le basket m'a toujours donné une raison de viser l'excellence. Les vrais leaders savent que le simple fait d'être présent représente déjà la moitié du chemin », écrit-il, enthousiaste à l'idée d'aborder un nouveau chapitre avec les leçons apprises.

Quatrième choix de la Draft 2005, meneur complet — scoreur, organisateur, défenseur et leader — Chris Paul a disputé 1 370 matches de saison régulière avec les Hornets de la Nouvelle-Orléans, les Clippers (à deux reprises), Houston, Oklahoma City, Phoenix et Golden State. Il a également joué le rôle de mentor lors de la saison 2024-2025 chez les Spurs, aux côtés notamment de Victor Wembanyama.

Avec des moyennes en carrière de 16,8 points, 9,2 passes, 4,4 rebonds et 2 interceptions, et 12 sélections au All-Star Game, il restera comme l'un des plus grands meneurs de sa génération.

Finaliste malheureux en 2021 avec Phoenix, Paul fait partie des meilleurs joueurs à n'avoir jamais remporté le titre. Certains continuent de se demander ce qu'il serait advenu si son transfert aux Lakers de Kobe Bryant, en 2011, n'avait pas été bloqué à l'époque où la NBA administrait les Hornets.

Quoiqu'en soit, « CP3 » laisse l'empreinte d'un immense compétiteur, promis au Hall of Fame et déjà légende du jeu.

A. Amine

TENNIS

Sinner semble très motivé à Doha

À quelques jours du début du Qatar ExxonMobil Open (ATP 500), Jannik Sinner a déjà été aperçu raquette en mains à Doha. Des images de ses premières séances au Qatar ont circulé sur les réseaux, alors que le tournoi se disputera du 16 au 21 février au Khalifa International Tennis & Squash Complex. Après l'Open d'Australie et sa défaite en demies contre Novak Djokovic, l'Italien a visiblement choisi d'arriver tôt pour prendre ses repères dans un ATP 500 qui s'annonce très dense. Preuve de sa motivation, il n'a même pas participé à la cérémonie d'ouverture des JO de Milan-Cortina. Un crève-coeur sans doute pour le fan de ski. Avec le forfait de Novak Djokovic, qui lui a profité des JO de Milan, le tournoi est désormais emmené par Carlos Alcaraz et Sinner, les deux têtes d'affiche de la semaine. Pour la première fois de la saison, les deux stars du circuit pourraient se retrouver face à face en finale. Une affiche qui ne déplairait pas au public qatari.

FOOTBALL HARRY KANE INSCRIT LE 500^e BUT DE SA CARRIÈRE

L'avant-centre du Bayern Munich, Harry Kane, s'est offert un doublé lors de la victoire 3-0 de son équipe sur la pelouse du Werder Brême à l'occasion de la 22e journée de Bundesliga. Une nouvelle performance de haut vol pour l'international anglais.

La seconde réalisation de Kane dans cette rencontre lui a permis d'atteindre la barre symbolique des 500 buts en carrière professionnelle. Fait notable, 100 de ces buts ont été inscrits sur penalty, témoignant de sa redoutable régularité et de son sang-froid au fil des années.

Âgé de 32 ans, l'Anglais s'est forgé une carrière illustre en passant par Leyton Orient, Millwall, Norwich City, Leicester City, Tottenham Hotspur et désormais le Bayern Munich, où il continue de peser lourdement sur les résultats.



SEMI-MARATHON MARCHE

Le Japonais Toshikazu Yamanishi décroche le premier record du monde

Un beau cadeau d'anniversaire. Alors qu'il soufflait ses 30 bougies, dimanche dernier, le Japonais Toshikazu Yamanishi a décroché le premier record du monde du semi-marathon marche (21,0975 km), en 1h 20'34". Depuis décembre dernier, ce format remplace officiellement en compétition le traditionnel 20 km.



Après s'être échappé du groupe de tête au bout de 17 km de course dans les rues de Kobe (Japon), Yamanishi s'est d'abord approché à 16 petites secondes de son propre record du monde du 20 000 m (1h 16'10"), avant d'entamer le 21e et dernier tour. Le double champion du monde aurait d'ailleurs pu réaliser un temps encore plus rapide s'il n'avait pas choisi de parcourir les derniers mètres tranquillement. Ses compatriotes Kento Yoshikawa (2e en 1h 20'50") et Shotaro Noda (3e en 1h 20'57") complètent le podium. Le champion du monde en titre brésilien Caio Bonfim a, quant à lui, signé un temps de 1h 21'44".



LIGUE DES CHAMPIONS (6^e JOURNÉE) SUNDOWNS 2 - MC ALGER 0

LE MCA CHUTE ET RATE SA QUALIFICATION À PRETORIA

Le MC Alger n'a finalement pas réussi l'exploit tant attendu par le peuple mouloudéen. L'espoir d'aller en quarts de finale de la Ligue des champions a été anéanti, après la défaite (2 - 0) subie, avant-hier, au stade Loftus Versfeld de Pretoria, devant les Mamelodi Sundowns, lors du dernier match de la phase des groupes.

Le MC Alger, auteur d'une remontée spectaculaire lors des dernières journées de la compétition, a pourtant fait le déplacement doté d'un moral on ne peut mieux soigné avec cette seconde place au classement qu'il s'est brillamment offert après sa victoire (2 - 1) face au leader du groupe, Al Hilal du Soudan. Second avec sept points dans sa cagnotte, il ne lui manquait qu'un tout petit point pour assurer son passage en quarts de



finale, lors de ce dernier match décisif face aux Sud-Africains, tandis que ces derniers devaient absolument l'emporter pour prendre cette place qualificative au prochain tour. Le rêve était alors permis et l'exploit plus près que jamais. Mais il fallait aller confirmer tout ça sur le terrain de Loftus Versfeld à Pretoria. Un terrain que, en plus, le coach mouloudéen, Mokwena, ne connaît que trop bien. Tout comme l'adversaire d'en face, les Sundowns, qu'il avait déjà eu sous sa coupe. Les Mouloudéens partaient aussi avec un autre atout : celui de leurs supporters qui n'ont pas manqué de faire le déplacement pour épauler l'équipe et la rassurer davantage par leur présence, comme ils l'ont fait partout où l'équipe a voyagé. Mais voilà que tout tombe à l'eau. La réalité du terrain a fini par déchanter et réduire à néant les ambitions tant nourries des Algérios. Comble du malheur, le MCA a craqué d'entrée, face au pressing des Sud-Africains. On boudrait

à peine la 5^e minute de jeu quand Tabti, très lourd sur une action de relance, se fera subtiliser le ballon sur la ligne des dix-huit mètres. Guendouz s'interposera au premier tir qui suivra, mais il s'avérera vaincu sur cette reprise du Colombien Brayan Leon, bien embusqué dans la surface.

LES CHOIX DE MOKWENA EN CAUSE ?

Le Mouloudia est alors cueilli à froid dès la 6^e minute de jeu, en cédant un premier but à son adversaire qui n'espérait pas tant. Ce

dernier venait alors de réussir la plus belle entame qu'il pouvait souhaiter et le MCA la plus chaotique des entrées. C'est le foot ! Le doute venait de changer de camp au détriment des Mouloudéens qui subiront alors le poids du match ; même s'ils se montreront plus vigilants par la suite, en évitant d'encaisser encore. Sauf qu'ils ne marqueront pas non plus, malgré certaines tentatives. Ce qui n'arrangera rien à leur situation. En deuxième période, n'ayant plus rien à perdre, le technicien sud-africain devait alors agir et faire ce pour quoi le Mouloudia l'avait spécialement engagé. Mais les solutions qu'il a tentées en incorporant Halaimia et Bangoura à la place de Tabti et Anatouf s'avéreront insuffisantes et inefficaces. C'est même les Sundowns qui récidiveront par le même diable Leon à la 62^e. Ce dernier réussira à précéder le capitaine Abdelaoui et légèrement dévier un centre à ras de terre au premier poteau pour tromper à nouveau Guendouz, d'une pichenette pourtant improbable exécutée d'un ongle fermé. C'était le coup de grâce. Le Mouloudia venait de s'écrouler et admettre sa sortie de cette Ligue des champions. C'est déjà l'heure des grands regrets et les choix de Mokwena pointés du doigt, notamment cette incorporation ratée de Tabti en titulaire, alors qu'il reprend d'une blessure. Pour Mamelodi, c'est la grande joie après cette victoire qui le propulse en quarts de finale avec Al Hilal qui a su garder sa première place en s'imposant (1 - 0) face au St Eloi Lupopo, l'autre malheureux outsider du groupe C.

Djaffar Chilab

COUPE DE LA CAF L'USM Alger en quarts de finale en leader

En coupe de la Confédération (CAF), l'USM Alger qui jouait son 6^e et dernier match de la phase des groupes, samedi au stade du 5 juillet à Alger, contre le représentant marocain, l'OCC Safi, a réussi l'essentiel, en évitant de perdre. La rencontre a été bouclée comme elle a été entamée sur le score vierge (0 - 0) entre les deux équipes. Ils faut dire que ce nul arrange les deux équipes qui étaient du reste déjà assurées de leurs passages au prochain tour bien avant cette ultime empoignade des poules dans leur groupe A. Grâce à cet autre point récolté, les algérios conservent ainsi leur première place avec 14 points, alors que l'OCC Safi reste 2e avec 13 points.

Rappelons par ailleurs que lors du match aller joué au Maroc, l'USMA s'était imposé sur le score d'un but à zéro.

D. C.

Les Mouloudéens partaient aussi avec un autre atout : celui de leurs supporters qui n'ont pas manqué de faire le déplacement pour épauler l'équipe et la rassurer davantage par leur présence, comme ils l'ont fait partout où l'équipe a voyagé. Mais voilà que tout tombe à l'eau. La réalité du terrain a fini par déchanter et réduire à néant les ambitions tant nourries des Algérios. Comble du malheur, le MCA a craqué d'entrée, face au pressing des Sud-Africains. On boudrait

LIGUE 1 (ACTE 2)

Spectaculaire ES Ben Aknoun

Le deuxième acte de la 19^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis joué avant-hier a donné lieu à deux rencontres qui furent agréables à suivre. A commencer par ce derby algérois qui a réuni, au stade du 20-Août-1955, le Paradou AC qui jouait à domicile et les voisins de l'ES Ben Aknoun. Le duel s'est soldé sur le score de 3 à 5 en faveur des visiteurs. Autant dire qu'il y a eu des buts,

et partant du spectacle. Un beau show comme les férus du foot en raffolent, avec un artiste qui a émergé du lot, l'attaquant Bouamama qui, par son triplé (40', 45+2', et 79'), a beaucoup contribué à la retentissante victoire de son équipe, l'ES Ben Aknoune. Les deux autres réalisations de l'ESB ont été l'œuvre de Saad (44') et Djabout (90'), tandis que Kermiche (12') et Ben Idder (49', 51') ont scoré pour le Paradou AC. Au terme de cette rencontre, l'ES Ben Aknoune remonte à la 4^e place avec 27 points, alors que le Paradou reste 14^e avec toujours 17 points. Dans l'autre rencontre jouée le même jour à Ouargla, le MB Roussel s'est offert une petite mais précieuse victoire (1 - 0) et les trois points en jeu face à l'ES Mostaganem. Ce qui permet aux Sudistes de se hisser sur le podium et accaparer la 3^e place avec 28 points au moment où l'ES Mostaganem demeure dans la zone rouge à la 15^e place avec 13 points.

Pour rappel, vendredi dernier, le CS Constantine (2e, 32 points) a pris le dessus (2 - 0) sur l'ES Sétif et l'ASO Chlef (12e, 21 points) est allée gagner (0 - 1) chez le MC El Bayadh (16e, 11 points). Les quatre matches restants de cette 19^e journée, à savoir JS Saoura - CR Belouizdad, USM Khencelia - USM Alger, MC Alger - O Akbou et JS Kabylie - MC Oran ont été reportés à des dates ultérieures pour participation du MC Alger, de la JS Kabylie, de l'USM Alger et du CR Belouizdad à la 6^e et dernière journée des phases de poules des coupes continentales qui coïncidait avec le rendez-vous.

Djaffar C.

CAF - LES DOTATIONS FINANCIÈRES REVUES À LA HAUSSE DES ENVELOPPES DE 700 000 USD POUR LE MCA ET LA JSK

La consécration en Ligue des champions devient juteuse avec l'augmentation des dotations financières décidées par la CAF à tous les niveaux de la compétition. Ainsi, l'heureux vainqueur final de la Ligue des champions CAF TotalEnergies empochera désormais 4 000 000 USD, au lieu des 2 500 000 USD attribués en 2022. Le malheureux finaliste empochera tout de même la coquette somme de 2 000 000 USD, tandis que les deux autres clubs dont le parcours s'est arrêté en demi-finale profiteront d'une enveloppe de 1 200 000 USD. La récompense des quarts-de-finale s'élève elle à 900 000 USD. Aussi, les 3^e et 4^e de groupe toucheront 700 000 USD. Ce qui signifie que tous les clubs ayant accédé à la phase des groupes auront droit à des indemnités de cette valeur. Et c'est le montant dont devront se contenter le MC Alger et la JS Kabylie qui n'ont pu aller au-delà de cette phase des groupes.

LE CRB ET L'USMA ONT DÉJÀ ASSURÉ 550 000 USD CHACUN

En ce qui concerne la dotation financière de la Coupe de la Confédération CAF TotalEnergies, le vainqueur recevra un chèque d'un montant de 2 000 000 USD, alors que le deuxième finaliste



Coupe de la CAF, ils auront également des dotations à hauteur de 400 000 USD. Il faut savoir, par ailleurs, que même les clubs qui ont été sortis lors des tours préliminaires dans les deux compétitions (Ligue des champions et Coupe de la CAF) toucheront 50 000 USD par club. Une décision arrêtée par la CAF pour « inciter davantage de clubs à participer aux compétitions continentales et relever le niveau général du football de club en Afrique ».

D. C.

39^e SOMMET DE L'UA

UNE UNION AFRICAINE FACE À L'HISTOIRE COLONIALE



Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre Sifi Ghiab a pris part, hier à Addis-Abeba, à la réunion consacrée à l'examen des conséquences juridiques de la qualification du colonialisme comme crime contre l'humanité, en marge de la 39^e session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, a confirmé un communiqué.

Les couloirs feutrés du siège de l'Union africaine dans la capitale éthiopienne bruissent de conversations diplomatiques ces derniers

jours, mais le sujet abordé hier dépasse le cadre habituel des résolutions techniques. Il touche à la mémoire, au droit, et à une question que le continent refuse désormais de laisser en suspens : le colonialisme doit-il être juridiquement qualifié de crime contre l'humanité ?

Pour répondre à cette question, les débats s'enflamme, et dans leur cœur : une étude élaborée par la Commission de l'Union africaine pour le droit international. Un document qualifié de « référence majeure » par Alger. Son objet n'est pas symbolique. Il est normatif. Il explore les implications juridiques concrètes de la reconnaissance du colonialisme, de l'esclavage et de la déportation forcée comme crimes internationaux.

Plus encore, il examine la possibilité de requalifier certaines pratiques liées à la domination coloniale en actes constitutifs de génocide contre les peuples africains. Dans le message adressé aux participants et lu par le Premier ministre, le Président Tebboune a salué « une contribution qualitative et majeure » au développement

de la pensée juridique africaine collective. L'Algérie y voit une étape vers la consolidation des principes de responsabilité et de non-impunité à l'échelle internationale.

Le débat n'est pas uniquement académique. Il interroge le rapport du monde à l'histoire. L'Algérie, forte de ses 132 années de colonisation, a appelé à une reconnaissance internationale claire, notamment par les instances onusiennes et les anciennes puissances coloniales, du caractère criminel de pratiques telles que l'esclavage, la déportation forcée, le nettoyage ethnique, la torture, les déplacements massifs et les persécutions systématiques.

Le chef de l'Etat a réaffirmé le soutien « plein et constant » de l'Algérie aux initiatives visant à consacrer une approche juridique explicite inscrivant le colonialisme parmi les crimes internationaux les plus graves. Autrement dit, il ne s'agit pas d'un débat symbolique, mais d'une démarche visant à consolider les principes universels de responsabilité et de non-impunité. Alger s'est déclarée prête à mettre à

disposition des instances juridiques africaines l'ensemble des archives, preuves matérielles et témoignages historiques en sa possession. Un signal politique autant qu'un engagement institutionnel.

« L'APPEL D'ALGER »

Le message présidentiel s'inscrit dans une dynamique plus large. En application de la décision 934 adoptée lors du précédent sommet, l'Algérie, aux côtés du Togo, de l'Afrique du Sud et du Ghana, a organisé une conférence internationale ayant abouti à « l'Appel d'Alger ».

Ce texte recommande la

reconnaissance officielle des crimes coloniaux, leur intégration explicite dans le droit international, le renforcement de la documentation et de la mémoire historique africaine, la restitution des biens culturels et des archives nationales, ainsi que la prise en compte des impacts environnementaux et économiques durables des politiques coloniales.

Dans son message, le Président Tebboune a souligné que l'ancrage de cette mémoire dans un cadre juridique structuré constitue un acte de souveraineté intellectuelle et politique pour le continent.

UNE TRADUCTION NATIONALE ASSUMÉE

Le chef de l'Etat a également rappelé l'adoption, le 24 décembre dernier, d'une loi algérienne criminalisant le colonialisme subi par l'Algérie, qualifiée d'« étape souveraine majeure ».

Ce texte consacre l'imprécipitabilité de crimes tels que les exécutions extrajudiciaires, la torture, les violences sexuelles, les essais nucléaires sur des

civils et le pillage systématique des ressources. Par cette loi, l'Algérie inscrit dans son ordre juridique interne les principes qu'elle défend sur la scène africaine et internationale.

En conclusion de son message, le Président Tebboune a rappelé que les sacrifices consentis par des millions d'Africains pour la liberté et la dignité ne sauraient être relégués à l'oubli.

Pour Alger, la reconnaissance de la vérité historique ne relève ni de la revanche ni du ressentiment. Elle constitue une exigence morale et juridique, mais aussi une condition essentielle à l'édification de relations internationales équilibrées.

VERS UN NOUVEAU PARADIGME ?

Au-delà du débat africain, la question posée est globale. Peut-on bâtir des partenariats équilibrés sans reconnaissance explicite des injustices passées ?

Pour Alger, la justice historique n'est pas un exercice de nostalgie. Elle constitue un préalable à des relations internationales fondées sur le respect mutuel et l'équité. Le message est limpide : la stabilité et la coopération durables ne peuvent s'ancrent dans l'amnésie.

À Addis-Abeba, le ton était ferme mais juridique, politique mais argumenté.

L'Afrique, longtemps objet des décisions, revendique désormais d'en être l'architecte. La criminalisation du colonialisme, si elle venait à être consacrée, ne serait pas seulement un geste symbolique. Elle marquerait une redéfinition des équilibres mémoriels et normatifs du système international.

Le débat est lancé. Il dépasse les salles de conférence. Il interroge la capacité du droit international à intégrer pleinement l'expérience historique d'un continent et à transformer la mémoire en norme.

G. Salah Eddine

L'UNION AFRICAINE ADOPTE LA DÉCLARATION D'ALGER SUR LES CRIMES COLONIAUX
UN TOURNANT POLITIQUE ET MÉMORIEL POUR LE CONTINENT

À Addis-Abeba, lors de son 39^e sommet, l'Union africaine a franchi un seuil symbolique et politique majeur. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté, hier, la Déclaration d'Alger sur les crimes coloniaux en Afrique, consacrant le 30 novembre comme "Journée africaine d'hommage aux martyrs africains et victimes de la traite transatlantique, de la colonisation et de l'apartheid".

Un acte qui dépasse la simple commémoration. Il s'inscrit dans une stratégie continentale visant à structurer juridiquement, politiquement et moralement la question des crimes coloniaux.

La Déclaration d'Alger trouve son origine dans la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, tenue les 30 novembre et 1er décembre 2025 à Alger. Cette rencontre, décidée lors du sommet de l'Union africaine en février 2025, portait un intitulé sans ambiguïté : "Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers les réparations".

Ce qui, il y a encore quelques années, relevait principalement du débat académique ou militant, s'inscrit désormais à l'agenda institutionnel du continent.

L'adoption de la Déclaration d'Alger a été décidée afin d'appuyer l'effort continental visant à criminaliser la colonisation et à garantir des compensations au profit

des victimes. Il ne s'agit pas seulement d'un texte politique. C'est une feuille de route. La consécration du 30 novembre comme "Journée africaine d'hommage aux martyrs africains et victimes de la traite transatlantique, de la colonisation et de l'apartheid" marque une volonté claire : ancrer la mémoire dans le temps institutionnel du continent. Cette décision vise à affirmer l'importance de la préservation de la mémoire collective comme l'un des piliers de la reconnaissance des crimes commis, de la justice et comme moyen d'empêcher que l'histoire se répète.

Derrière cette formulation se dessine une conviction forte : la mémoire n'est pas un exercice de nostalgie. Elle constitue un outil politique, un instrument de transmission et un garde-fou contre la banalisation des violences historiques.

RESPONSABILITÉ ET RECONNAISSANCE

La Déclaration d'Alger exhorte les anciennes puissances coloniales, entre autres, à "assumer pleinement leurs responsabilités historiques à travers la reconnaissance publique et explicite des injustices commises".

La portée de cette exhortation est claire. Elle vise à transformer la reconnaissance morale en engagement

formel. Dans le même esprit, le texte appelle à "l'établissement d'une plateforme africaine de justice environnementale, chargée de recenser les zones affectées, d'évaluer les préjudices, d'accompagner les Etats concernés et de formuler des recommandations continentales pour la réhabilitation et les compensations".

Cette dimension environnementale introduit un angle stratégique nouveau. Les séquelles de l'exploitation coloniale ne sont pas seulement humaines ou culturelles. Elles sont également écologiques et économiques. Dégradation des sols, extraction intensive des ressources, déséquilibres structurels : la Déclaration entend intégrer ces réalités dans une logique de réparation globale.

L'adoption de la Déclaration d'Alger intervient dans un contexte international marqué par une relecture croissante de l'histoire coloniale. Mais ici, l'initiative ne vient pas de l'extérieur. Elle émane du continent lui-même, à travers son organisation politique centrale. En inscrivant la criminalisation de la colonisation et la question des réparations à son agenda, l'Union africaine affirme une volonté de peser sur l'évolution du droit international et sur les termes du dialogue avec ses partenaires.

G. S. E.

LE PRÉSIDENT CHINOIS ANNONCE
L'EXONÉRATION DES DROITS DE DOUANE AUX PAYS AFRICAINS

Le président chinois Xi Jinping a adressé samedi dernier un message de félicitations à l'Union africaine (UA) à l'occasion de la tenue de son 39^e sommet à Addis-Abeba, annonçant un traitement à zéro droit de douane à tous les pays africains avec lesquels son pays entretient des relations diplomatiques, a rapporté l'agence Chine Nouvelle. Soulignant que la Chine était fermement engagée à maintenir la paix mondiale, à faire

progresser le développement commun et à promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, Xi Jinping a affirmé que son pays compte consolider sa coopération avec les pays africains. Il a, à cet égard, assuré qu'à compter du premier mai 2026, la Chine appliquerait pleinement un traitement à zéro droit de douane à tous les pays africains avec lesquels elle entretient

des relations diplomatiques». Parallèlement, «la Chine continuera à faire progresser la négociation et la signature des accords de partenariat économique pour le développement partagé, et à élargir davantage l'accès des exportations africaines vers la Chine en améliorant le «canal vert», entre autres mesures», a-t-il ajouté. Depuis le début des relations diplomatiques entre la Chine et l'Afrique il y a 70 ans, les deux parties

ont toujours avancé côte à côte. Le président chinois a affirmé que «la Chine était prête à travailler avec l'Afrique pour perpétuer leur amitié historique, approfondir leur coopération mutuellement bénéfique, renforcer leur compréhension et leur affection mutuelles, et écrire ensemble un nouveau chapitre d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle». APS